CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E195497** **VALABLE JUSQU'AU** **29/03/2027**

ÉDITÉ LE 02/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/02/2022

Forme juridique : SAS

Capital : 180 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LE PUY-EN-VELAY 2022B00063

Siret : 909 815 730 00017

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés : 8805449

Assurance Responsabilité Travaux :
MIC INSURANCE PRW2301396

Assurance Responsabilité Civile :
MIC INSURANCE PRW2301396

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2025

Raison sociale : AMPLITUDE ISOLATION 43

325 CHEMIN DE FARNIER
43700 BRIVES-CHARENSAC

Téléphone : 04 71 00 94 10 **Fax :**

Portable : 06 95 12 39 79

Responsabilité légale :
EL HADAD KAMAL PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : amplitudeisolation43@gmail.com

Effectif moyen : 12 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 200 000 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage	12	18/04/2024
7122	Isolation thermique par l'intérieur		26/03/2026
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante)		18/04/2024
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

02/04/2026 15:36

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E195497** **VALABLE JUSQU'AU** **29/03/2027**

ÉDITÉ LE **02/04/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/02/2022
Forme juridique : SAS

Capital : 180 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LE PUY-EN-VELAY 2022B00063

Siret : **909 815 730 00017**
Code NACE : 4329A
Numéro caisse de congés payés : 8805449

Assurance Responsabilité Travaux :
MIC INSURANCE PRW2301396

Assurance Responsabilité Civile :
MIC INSURANCE PRW2301396

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2025

Raison sociale : **AMPLITUDE ISOLATION 43**

325 CHEMIN DE FARNIER
43700 BRIVES-CHARENSAC

Téléphone : 04 71 00 94 10 **Fax :**
Portable : 06 95 12 39 79

Site Internet :
E-mail : amplitudeisolation43@gmail.com

Responsabilité légale :
EL HADAD KAMAL PRÉSIDENT

Effectif moyen : 12 **Tranche de classification :** EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	18/04/2024
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	26/03/2026
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	18/04/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	30/03/2022
o Isolation des murs par l'extérieur	18/04/2024
o Isolation des combles perdus	30/03/2022
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	21/07/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

02/04/2026 15:36

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.